



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

SECTION DE LA MOSELLE

Compte-rendu du CTL du 07/10/2016

A l'ouverture des travaux de ce Comité Technique, FO-DGFIP a fait la déclaration suivante :

Ce CTL est re-convoqué suite au vote unanime contre des représentants des personnels sur la spécialisation de la trésorerie de VIGY lors du CTL du 27/09/2016. Notre position est inchangée ce jour, les documents transmis n'apportant aucune modification au projet initial présenté.

FO-DGFIP demeure opposé à toutes ces réformes qu'elles soient labellisées suppressions, transferts, fermetures, fusions, restructurations...

Dans le cadre des mobilités forcées géographiques et, ou fonctionnelles, **FO-DGFIP vous demande une écoute attentive des situations personnelles des agents impactés.**

Sur les 1815 suppressions d'emplois au titre de 2017 même avec tous les correctifs pour arriver au chiffre de -1630 sur Ulysse, la ponction est amère pour la DGFIP toujours non prioritaire.

Peut-être « la baguette magique des chiffres » permettra de réduire le volume des suppressions d'emplois pour 2017 pour la DDFIP Moselle ?

Pour combattre cette politique destructrice de la DGFIP, des actions vont être menées dans les départements avec dès le 10 octobre des actions de blocage de site par les agents de la DRFIP du NORD avec un appel national Finances Publiques à la grève prévu le 15 novembre prochain, preuve du ras le bol et de la détermination des agents.

1/Spécialisation de la TRESORERIE DE VIGY

Suite à la suppression de la Trésorerie de Courcelles-Chaussy au 01/01/2017, la partie SPL (Secteur Public Local) sera transférée à la trésorerie de Vigy tandis que le recouvrement de l'impôt sera réparti sur les SIP de Metz-Centre et Est.

A compter de de cette même date, le service recouvrement de la trésorerie de Vigy intégrera le SIP de Metz-Est.

Au 01/01/2017 la trésorerie de Vigy devient par conséquent une trésorerie spécialisée SPL.

FO a voté CONTRE CETTE ENIEME REFORME synonyme de casse et d'éloignement du service public de proximité.

2/POINTS DIVERS

➤ **Mutations :**

Lors du groupe de travail national Mutations du 05 octobre dernier, la DG a prévu des dispositions nouvelles pour les agents en cas de réorganisations de services. Il est stipulé dans la fiche 2 : « en cas de transfert de mission entre deux services d'une même commune, l'agent sera obligé de suivre sa mission ». FO-DGFIP a demandé le retrait de cette fiche qui ordonne la mutation d'office pour raison de service.

➤ **Plates- formes Ressources Humaines :**

Au plan national, un projet de 10 plates-formes RH est en cours d'élaboration, dont une pour le Grand Est. Elle serait implantée soit à Metz soit à Strasbourg en fonction de la décision de la Centrale qui examine tant l'aspect immobilier (ancienne gare pour Metz) que l'ergonomie.

➤ **Fusions-Restructurations des SIE et SIP de Metz :**

En réponse à la question de FO, le Directeur a précisé aller vers une confirmation du projet initial de fusion des 4 SIE de Metz en seul SIE et des 4 SIP de Metz en 2 SIP . Ces nouvelles structures seront implantées rue des Clercs sous réserve de l'obtention des crédits de l'administration centrale pour "une bonne installation "des agents. Une réflexion "métiers " est engagée en parallèle notamment au regard du CSP (Contrôle Sur Pièces) en jachère dans certains endroits selon l'aveu même de la Direction et de l'accueil personnalisé. Une réunion des chefs de service concernés est prévue le 15/12/2016. Avant finalisation du projet, les agents seront associés à cette réflexion. Le réaménagement n'est pas que budgétaire, il vise à la logique de pôles métiers renforcés cohérents.

Cette nouvelle réorganisation qui doit profiter à tous (**FO n'en doute pas un seul instant !**) n'interviendra pas avant 2018.

➤ **Transfert du Centre des Impôts fonciers de St Julien les Metz à Metz :**

Pas de décision prise à ce jour sur la date et lieu de son transfert.

➤ **Transfert du Pôle FISCAL**

Le projet de transfert du Pôle Fiscal Direction de la rue des Clercs vers Curel et St Thiebault est piloté par la DG et est pour le moment entre les mains d'un maître d'œuvre. Les travaux doivent démarrer début 2017 et le déménagement est prévu pour le 2e trimestre 2017.

➤ **Parc automobile de la DDFIP Moselle :**

Il se compose de 8 véhicules dont 4 pour l'équipe technique et le courrier et 4 pour les déplacements des agents en poste à Metz. Un outil de réservation a été mis en place sur Ulysse 57. Cette mutualisation du parc automobile doit générer des économies en frais de déplacement.